

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Wollastonite: Nordkalk W-series, Nordkalk W, Nordkalk Wicroll, Nordkalk NorWoll



La fiche de données de sécurité est conforme au règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société

Date de publication 13.11.2011

Date de révision 27.02.2019

1.1. Identifiant du produit

Nom du produit Wollastonite: Nordkalk W-series, Nordkalk W, Nordkalk Wicroll, Nordkalk NorWoll

Synonymes Silicate de calcium

N° de règlement REACH, remarques La substance a été exemptée de l'obligation d'enregistrement conformément à l'Article 2(7)(b) et l'Annexe V du règlement REACH.

N° CAS 13983-17-0

N° CE 237-772-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Système nordique de catégories (UCN). 55 Autres

Utilisation de la substance/préparation Principales utilisations de la poudre de wollastonite (liste non exhaustive): vernis, cadres en céramique, produits de charge pour peintures et plastiques, baguettes de soudage, métallurgie des poudres, panneaux en fibres de ciment, blocs de silicate de calcium et de briques, réfractaires à basse température, charge renforçante pour les matières plastiques et les produits d'étanchéité, charge renforçante pour les peintures de marquage des routes, garnitures et joints de freins.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Nordkalk Oy Ab

Adresse commerciale Skräbbölevägen 18

Code postal 21600

Ville Pargas

Pays Finlande

Numéro de téléphone +358 20 753 7000
Joona Mannermaa +358 20 753 7374

E-mail sds@nordkalk.com

Site Web www.nordkalk.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence	Numéro de téléphone: 112 Description: Numéro de téléphone d'urgence Ouvert 24 h/24.
	Numéro de téléphone: +33 (0)1 45 42 59 59 Description: ORFILA (INRS) Ouvert 24 h/24.
Identification, remarques	Veillez contacter le numéro dédié aux urgences de votre pays (par ex. : le 112 pour les pays de l'Union européenne).

SECTION 2 : Identification des risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP, notes	Conformément au règlement CLP/GHS (CE) N° 1272/2008, le produit n'a pas été classé comme dangereux.
---------------------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

Autres informations figurant sur l'étiquette (CLP)	Absence d'étiquetage. Conformément à la réglementation actuelle, ce produit n'a pas été classé comme dangereux.
--	---

2.3. Autres risques

PBT/vPvB	Pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB, voir la section 12.5.
Effets sur la santé	Selon le type de manipulation et d'utilisation (par ex. : rectification, déshydratation), de la silice cristalline respirable dans l'air (quartz - cristobalite) peut être générée. L'inhalation prolongée et/ou importante de poussière de silice cristalline respirable peut provoquer des fibroses pulmonaires, généralement appelées silicozes. Les principaux symptômes de la silicose sont la toux et l'essoufflement.
Autres risques	Aucune signalée.

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1. Substances

Substance	Identification	Classification	Teneur
Wollastonite	N° CAS : 13983-17-0 N° CE : 237-772-5	Classification CLP, notes: Non classé.	> 87 %
Quartz (fraction fine)	N° CAS : 14808-60-7 N° CE : 238-878-4	STOT RE 1; H372	< 1 %
Description du mélange	Le produit contient < 1 % quartz, silice cristalline (fraction fine) comme impureté (N° CAS :14808-60-7).		
Remarques sur la substance	Le texte complet de l'ensemble des mentions de danger est disponible au chapitre 16.		

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Si la situation est confuse ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Inhalation	Transporter la personne exposée à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire appel à un médecin si des symptômes se manifestent.
Contact avec la peau	Aucune mesure de premiers secours nécessaire.

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes en tenant les paupières ouvertes. En cas d'irritation oculaire ou si d'autres symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Ingestion	Aucun besoin de premiers secours.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus	Aucun connu.
Symptômes et effets retardés	L'inhalation prolongée et/ou importante de poussière de silice cristalline respirable peut provoquer des fibroses pulmonaires, généralement appelées silicoses. Les principaux symptômes de la silicose sont la toux et l'essoufflement.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Autres informations	Traiter selon les symptômes.
---------------------	------------------------------

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser un moyen d'extinction approprié pour l'incendie environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Le produit n'est pas inflammable.
Produits de combustion dangereux	Aucun produit de combustion dangereux connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle	Porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome.
---------------------------------------	--

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures d'ordre général	Éviter la génération et la dispersion de poussières.
Mesures de protection individuelle	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter d'inhaler les poussières.

6.2. Précautions environnementales

Mesures de précaution pour la protection de l'environnement	Aucune mesure spéciale requise.
---	---------------------------------

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Nettoyage	Éviter la génération et la dispersion de poussières. Éviter le balayage à sec et l'utilisation de pulvérisateurs d'eau ou de systèmes d'aspiration.
-----------	---

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions	Manipulation sans danger : voir section 7. Équipement de protection individuelle : voir section 8. Élimination des déchets : voir section 13.
---------------------	---

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Veiller à une bonne ventilation (utiliser une ventilation locale par aspiration si nécessaire). Éviter d'inhaler les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser des équipements de protection individuelle appropriés pour la manipulation du produit (voir chapitre 8). Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures et les fuites.
--------------	--

Mesures de protection et de sécurité

Mesures préventives pour empêcher la production d'aérosols et de poussières	Empêcher la formation de poussières.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Limiter la génération de poussière dans l'air et éviter la dispersion par le vent lors du chargement et du déchargement.
Conditions à éviter	Pour les matières incompatibles, voir section 10.5.

Conditions d'un stockage sûr

Emballages compatibles	Conserver dans son emballage ou contenant d'origine.
Exigences pour les salles et cuves de stockage	Garder les contenants bien fermés. Entreposer les produits emballés pour éviter toute explosion accidentelle.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation(s) spécifique(s)	Aucune signalée.
------------------------------	------------------

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Substance temps sur une année	Identification	Valeur	Moyenne pondérée dans le
Quartz	N° CAS : 7631-86-9	Pays d'origine : France Type de valeur limite : VLEP (8 h) 0,1 mg/m ³ Remarques : fraction alvéolaire	2016
Poussières réputées sans effet spécifique		Pays d'origine : France Type de valeur limite : VLEP (8 h) 10 mg/m ³ Type de valeur limite : VLEP (8 h) 5 mg/m ³ Remarques : fraction alvéolaire	2016
Autres informations sur les valeurs limites d'exposition	DNEL/PNEC : l'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour le produit. Aucune information sur les ingrédients disponible.		

8.2. Contrôles d'exposition

Mesures de précaution pour empêcher toute exposition

Contrôles techniques appropriés	Respecter les valeurs de limite d'exposition professionnelle et réduire le risque d'inhalation de poussière.
---------------------------------	--

Mesures d'organisation pour empêcher toute exposition	Appliquez des mesures d'organisation, par ex. : isoler le personnel des zones poussiéreuses.
Mesures techniques pour empêcher toute exposition	Veiller à une bonne ventilation. Utiliser une ventilation locale par aspiration si nécessaire.

Protection oculaire/ faciale

Protection oculaire appropriée	Utiliser des lunettes de sécurité bien ajustées.
--------------------------------	--

Protection des mains

Type de gants adaptés	Non requise dans des conditions normales. Ouvriers souffrant de dermatite/peau sensible : Utilisez des gants imperméables résistants aux produits chimiques appropriés.
Matériaux adaptés	Contactez le fabricant des gants pour obtenir des conseils précis sur le choix des gants.
Mesures supplémentaires de protection des mains	Si nécessaire : appliquer de la crème protectrice avant de manipuler le produit.

Protection de la peau

Vêtements de protection adaptés	Non requise dans des conditions normales. Ouvriers souffrant de dermatite/peau sensible : Porter des vêtements de protection appropriés.
---------------------------------	--

Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires nécessaire	S'il n'est pas possible de faire passer les niveaux d'exposition sous les valeurs limites d'exposition ci-dessous grâce à la ventilation ou si de la poussière est générée, utiliser un masque respiratoire approprié.
Type d'équipement recommandé	Masque avec filtre à particules. FP2 - FP3 (EN143 : 2000)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement approprié

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Éviter la dispersion par le vent.
--	-----------------------------------

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide. Poussière. Forme des grains : aciculaire
Couleur	Blanc.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Remarques : Inconnu.
pH	Valeur: 9,5 Température: 20 °C Concentration: 400 g/l
Point de fusion/intervalle de fusion	Valeur: > 1400 °C
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition	Remarques: Inconnu.
Point d'éclair	Remarques: Inconnu.
Taux d'évaporation	Remarques: Inconnu.
Inflammabilité (solides, gaz)	Non inflammable.
Limite d'explosivité	Remarques: Inconnu.

Pression de vapeur	Remarques: Sans objet.
Densité de vapeur	Remarques: Sans objet.
Densité	Valeur: 2,85 g/cm ³ Température: 20 °C
Solubilité	Milieu: eau Valeur: ~ 0,2 g/l Méthode: ISO 787/8 Nom: acide fluorhydrique Remarques: soluble.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Remarques: Sans objet.
Auto-inflammabilité	Remarques: Inconnu.
Température de décomposition	Remarques: Inconnu.
Viscosité	Remarques: Sans objet.
Propriétés explosives	Non classé comme explosif.
Propriétés comburantes	Non classé comme oxydant.

9.2. Autres informations

Autres propriétés physiques et chimiques

Remarques	Aucune signalée.
-----------	------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Non réactif dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable chimiquement dans des conditions de stockage normales.
-----------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucun connu.
---------------------	--------------

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Aucune matière incompatible connue.
-------------------	-------------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux connu.
-------------------------------------	---

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres données toxicologiques	Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité aiguë.
-------------------------------	--

Autres informations concernant les risques pour la santé

Évaluation de la corrosion/l'irritation cutanée, classification	Ce produit n'est pas classé comme irritant ou corrosif pour la peau.
Évaluation de la lésion ou de l'irritation oculaire, classification	Ce produit n'est pas classé comme nocif ou irritant pour les yeux.
Sensibilisation	Ce produit n'est pas classé comme allergène respiratoire ou cutané.
Mutagénicité	Ce produit n'est pas classé comme mutagène.
Carcinogénicité, autres informations	Ce produit n'est pas classé comme cancérigène. (IARC, Int. Agency for Cancer Research.)
Toxicité pour la reproduction	Ce produit n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.
Évaluation de la toxicité spécifique pour les organes cibles SE, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité spécifique pour les organes cibles à la suite d'une exposition unique.
Évaluation de la toxicité spécifique pour les organes cibles RE, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité spécifique pour les organes cibles à la suite d'une exposition répétée. Cependant, une exposition prolongée et/ou importante à la silice cristalline respirable contenant de la poussière peut provoquer de la silicose, une fibrose pulmonaire nodulaire causée par la déposition dans les poumons de particules fines respirables de silice cristalline.
Évaluation du risque d'aspiration, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant un risque d'aspiration.

Symptômes d'exposition

Autres informations	Aucun autre effet sur la santé signalé.
---------------------	---

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aquatique, commentaires	Aucune donnée écotoxicologique n'est disponible concernant le produit en tant que tel.
-------------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité, remarques	Non pertinent pour les substances inorganiques.
---	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Non pertinent pour les substances inorganiques.
------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	La mobilité dans le sol est faible.
----------	-------------------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT	Non classé en tant que substance PBT/vPvB d'après les critères actuels de l'UE.
-------------------------------	---

12.6. Autres effets néfastes

Données environnementales détaillées, synthèse	Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.
--	---

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Spécifier les méthodes	Éviter la formation de poussière à partir des résidus de l'emballage. Entreposer les
------------------------	--

d'élimination appropriées	emballages utilisés dans des récipients fermés. Ne pas réutiliser le contenant. Éliminez les contenants vides dans une installation d'élimination de déchets homologuée pour le recyclage ou l'élimination.
Autres informations	Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

SECTION 14 : Informations concernant le transport

14.1. Numéro ONU

Remarques	Ce produit n'est pas classé pour le transport.
-----------	--

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de dangers pour le transport

14.4. Groupe d'emballages

14.5. Dangers pour l'environnement

Remarques	Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.
-----------	---

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions de sécurité particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution de sécurité particulière.
---	---

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation/législation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou le mélange

Législation et réglementation	Aucune réglementation spécifique.
-------------------------------	-----------------------------------

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée	Non
Évaluation de la sécurité chimique	Le produit est exempté de l'enregistrement REACH et aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance par le fournisseur.

SECTION 16 : Autres informations

Liste des phrases H pertinentes (sections 2 et 3).	H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Conseils en matière de formation	Lire la fiche de données de sécurité. Les ouvriers doivent être informés de la présence de silice cristalline. Une formation sur les bonnes pratiques d'utilisation et de manipulation de ce produit doit être dispensé aux ouvriers.
Références aux documents de base et aux sources de données	Version précédente de la FDS FDS du fabricant du produit (01/2014) ED 984 Valeurs limites d'exposition professionnelle établies pour les substances chimiques (10/2016)
Abréviations et acronymes utilisés	DNEL: dose dérivée sans effet VLEP: valeur de limite d'exposition professionnelle PNEC: concentration prédite sans effet

	TWA: moyenne pondérée dans le temps
Informations ajoutées, supprimées ou révisées	27.2.2019: Fiche de données de sécurité révisée.
Version	1
Remarques	<p>Limitation de responsabilité</p> <p>La présente fiche de données de sécurité (FDS) est basée sur les dispositions légales du règlement REACH (CE 1907/2006 ; article 31 et Annexe II), version modifiée. Son contenu a été conçu comme un guide de manipulation prudente et appropriée du matériel. Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations contenues ici sont lues et comprises par tout le personnel pouvant utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit. Les informations et les instructions contenues dans la présente FDS sont basées sur les dernières connaissances scientifiques et techniques à la date de publication indiquée. Elle ne doit pas être considérée comme une garantie de performances techniques ni d'adéquation pour des applications particulières et n'établit pas de relation contractuelle légalement contraignante. Cette version de la FDS remplace toute version précédente.</p>